

Rapport des secteurs 2019



Le rapport des secteurs a été réalisé par la Commission Communication.

Conception et mise en page : Raquel Cespón Romero

Impression : Service de Reprographie de l'Inserm

Nous remercions tous les élus et les gestionnaires qui ont participé à cette publication.

Sommaire

Secteur CLAS	p 2
Secteur Vacances	p 4
Secteur Retraités	p 6
Secteur Sports	p 8
Secteur Loisirs-Culture	p 10
Secteur Solidarité	p 12
Secteur Jeunesse	p 14
Secteur Voyages	p 16
Billetterie en ligne	p 18

Édito

Chères et chers collègues,

Le document que vous avez entre les mains, et que nous publions depuis 2016, est le complément du Bilan d'Activité qui présente le fonctionnement du CAES Inserm en chiffres. Ce Rapport des Secteurs retrace les activités proposées par chaque Secteur au cours de l'année 2019. Nous l'avons souhaité agréable à lire, et abondamment illustré de photos.

Cette publication, comme le Bilan d'Activité, distribué également à l'occasion de l'Assemblée Générale, ou le Bulletin Annuel et les flashes mensuels que vous recevez chez-vous, contribue à notre engagement de transparence. Vous pourrez tout au long de l'année les consulter à partir de la page d'accueil de notre site web <http://caes.inserm.fr>

Cette année, la tenue de notre Assemblée Générale a été profondément perturbée par la crise sanitaire due au Covid-19 ; nous ne serons pas en mesure de vous distribuer physiquement ce document lors de notre rencontre annuelle. Vous le recevez donc par courrier électronique.

Vous découvrirez dans les pages qui suivent la diversité des activités organisées en 2019 par le CAES Inserm. Chaque année, les Secteurs ont à cœur de vous proposer un grand choix de destinations, séjours, et offres de vacances, pour les petits comme les plus grands. Le Secteur Solidarité est toujours là pour aider ceux qui seraient malmenés par les aléas de la vie.

L'année 2019 a vu la mise en place de notre nouvelle Billetterie en ligne. Plus de 3 500 agents ou retraités ont pu utiliser cette billetterie, partout en France, pour un total de 169 000€ d'achat de billets divers (cinéma, théâtre, parcs d'attractions, salons, rencontres sportives, ...).

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Rapport des Secteurs, et espère vous retrouver très bientôt lors d'activités des CLAS ou du CAES.

François Coulier

Président du CAES Inserm

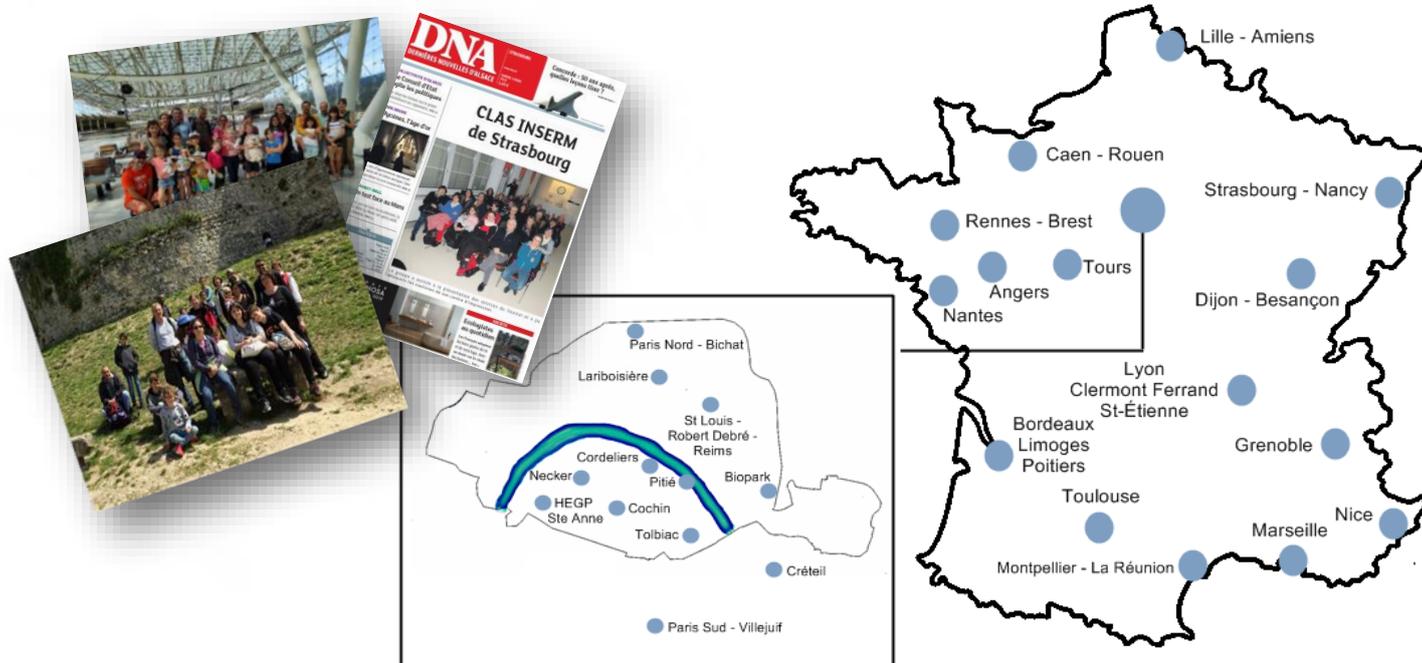
Comités Locaux d'Action Sociale

Responsable : Nadine Kaniewski
Gestionnaire : Sylvie Dupuy
Web: <http://caes.inserm.fr/fr/comites-locaux/>
Courriel : clas.caes@inserm.fr
Tel : 01 82 53 34 40



Renforcer le « collectif » et établir plus d'équité entre tous les CLAS et les agents sont nos priorités dans le secteur CLAS !

Le Comité Local d'Action Sociale (CLAS) est le représentant local du Comité d'Action et d'Entraide Social (CAES Inserm). Un CLAS regroupe les personnels de l'Inserm qui exercent leurs activités dans le même secteur géographique. Les bureaux des comités locaux sont composés d'agents Inserm élus par l'ensemble des agents Inserm des structures et services proches géographiquement. Ces agents élus se chargent de la diffusion des activités organisées au niveau national et de l'organisation d'activités locales. Le budget annuel des CLAS est voté en février, pour l'année en cours, par le Comité National d'Action Sociale, CA du CAES (CNAS). L'action du CAES se concrétise localement par l'activité des CLAS. Ce sont les « ambassadeurs » du CAES.



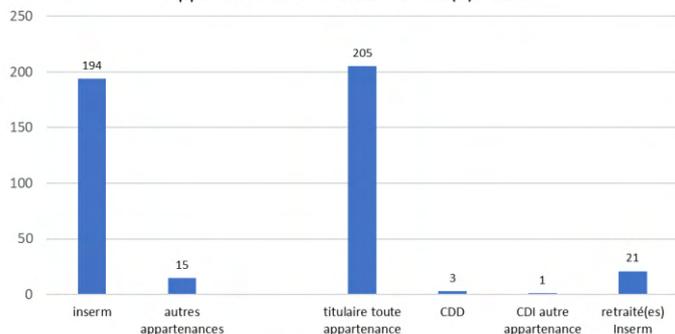
Quelques chiffres et données sur les CLAS :

- Les CLAS hors IDF (15) sont plus nombreux que les CLAS franciliens (12).
- Les agents rattachés aux CLAS (dépendants) sont également plus nombreux hors IDF (4 131 agents) qu'en Ile de France (3 725).
- Les participants aux activités des CLAS sont inversés avec 1 541 agents franciliens et 1 396 agents hors IDF.
- À la suite de la fermeture de leur CLAS, les agents de Nancy et de Rouen ont été rattachés respectivement aux CLAS de Strasbourg et de Caen.

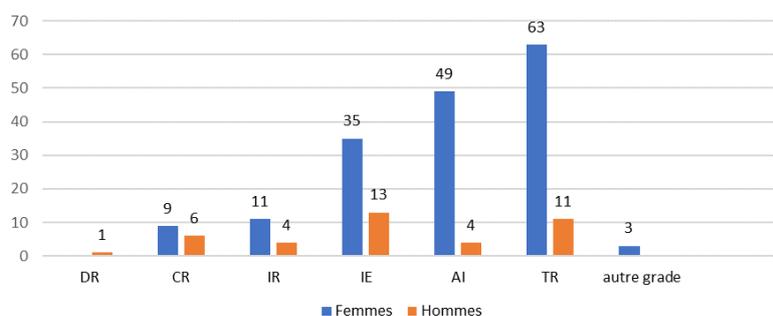
Focus sur les élu(es) des 27 CLAS

- Les élu(es) des CLAS représentent 231 personnes investies et motivées, œuvrant au bon fonctionnement des CLAS (190 femmes et 41 hommes).
- La majorité des élu(es) sont titulaires Inserm mais nous avons d'autres élu(es) appartenant au CNRS, aux universités, aux facultés, l'EPHE, et fondation. Des agents en CDD sont aussi impliqués dans les CLAS ainsi que 21 retraité(es) dont 1 retraité.

Appartenance et statuts des élu(e)s CLAS

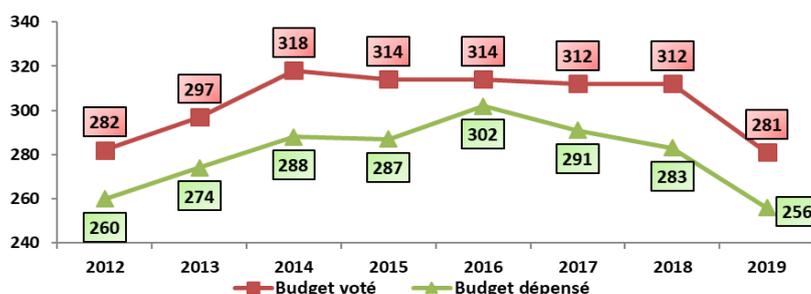


Catégorie professionnelle des élu(e)s des CLAS

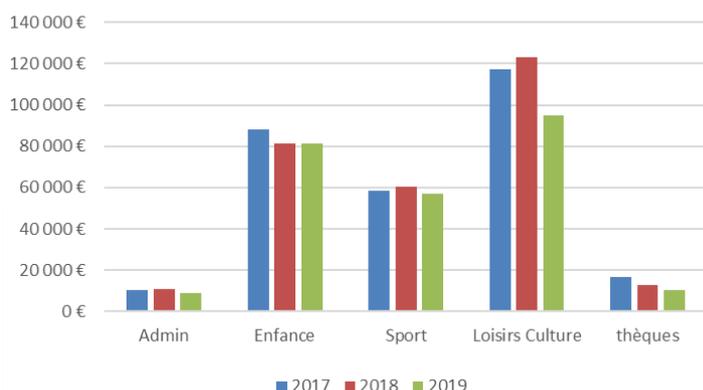


Le secteur CLAS est le 3ème budget du CAES (après les secteurs Vacances et Jeunesse).

Le budget voté était de 281 000 € et le budget dépensé de 256 000 €. La mise en place de la billetterie en ligne a impacté le budget du secteur CLAS, avec une diminution du budget pour le financement de la plateforme de billetterie.



Répartition du budget des CLAS



Une baisse des dépenses a été enregistrée dans le budget CLAS « Loisirs-culture ». Les raisons invoquées par les CLAS sont des activités annulées en fin d'année dues pour certaines aux grèves et pour d'autres activités, par manque d'inscrits.

Focus sur l'organisation des CLAS en 2019

- 9 CLAS n'ont aucun frais d'administration hormis les frais bancaires
- Les 27 CLAS ont proposé aux enfants une fête de fin d'année ou de la billetterie !
- 10 CLAS ont organisé au moins un week-end CLAS (7 CLAS hors-idf et 3 CLAS idf)
- 9 CLAS ont des thèques (bibliothèque, vidéothèque, CDthèque, ludothèque, etc.)
- 13 CLAS ont proposé des cours collectifs sportifs ou culturels

- 4 CLAS n'ont proposé aucune sortie
- 15 CLAS n'ont pas proposé de sortie « enfance »
- 3 CLAS n'ont pas proposé de sortie « famille »
- 8 CLAS n'ont pas proposé de billetterie cinéma
- 8 CLAS n'ont pas proposé d'expositions
- 2 CLAS n'ont pas proposé de subvention a posteriori sport
- 6 CLAS n'ont pas proposé de subvention a posteriori culture



Merci à tous les acteurs des CLAS pour leurs implications !

Secteur Vacances

Responsables : Patricia Ferrari et Marie-Claude Babron

Gestionnaires : Monique Le Sanne, Minh Marrache, Sabrina Younes.

Web: <http://caes.inserm.fr/fr/sejours/>

Courriel : vacances.caes@inserm.fr

Tel : 01 82 53 34 35 / 33 / 34



L'aide aux vacances : une priorité qui fait l'unanimité au sein du conseil d'administration du CAES

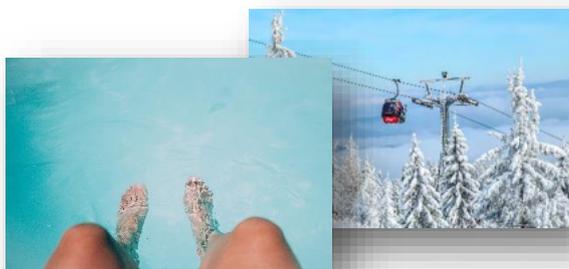


Le droit aux vacances a donné lieu dès 2001 à une déclaration commune de l'ensemble des confédérations syndicales nationales CFDT, CGC, CFTC, CGT et CGT-FO et l'UNAT* qui par ce texte expriment leur volonté de concourir au développement de l'accès aux vacances pour tous et de mettre en commun les moyens dont ils disposent pour y parvenir. En 2006, l'UNAT et les quatre confédérations – CFDT, CGC, CGT et CFTC- signent un nouveau texte réaffirmant les objectifs de la déclaration commune et appellent à les faire vivre tant au niveau national que dans les entreprises privées et publiques dans les territoires.

Le secteur Vacances du CAES s'attèle à respecter cet engagement en proposant une aide au départ en vacances des familles des agents Inserm actifs tout statut confondu et retraités.

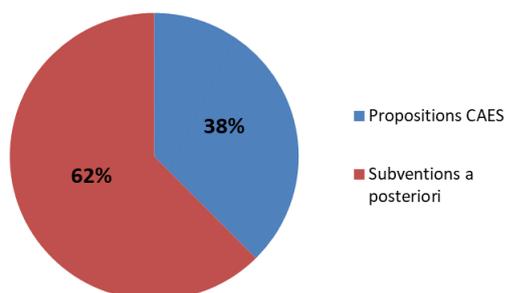
L'aide est attribuée aux ouvrants droits, sous forme de subventions dont le taux dépend de leur composition familiale et leurs revenus pour leurs séjours de Vacances (deux nuits minimum) tout au long de l'année, réservés soit à **partir des catalogues CAES** soit à **partir des catalogues des organismes agréés par le CAES (42 organismes et tous les campings)**. Ces séjours peuvent être effectués en France et pour certains à l'étranger, en location avec ou sans pension, parfois en tout inclus, dans des résidences, des campings, des gîtes, des maisons, des villages de vacances, des logements insolites (huttas, cabane, roulotte...) ou des résidences hôtelières.

Il existe également une subvention pour les **frais de transport** vers notre patrimoine à Ténériffe aux Canaries. De même, le **ralliement bateau vers la Corse**, vers notre patrimoine de la Balagne, près de Calvi. Cette dernière prestation a été créée en 2010 afin de permettre à des familles modestes de découvrir la Corse, le transport pour cette région étant très onéreux.

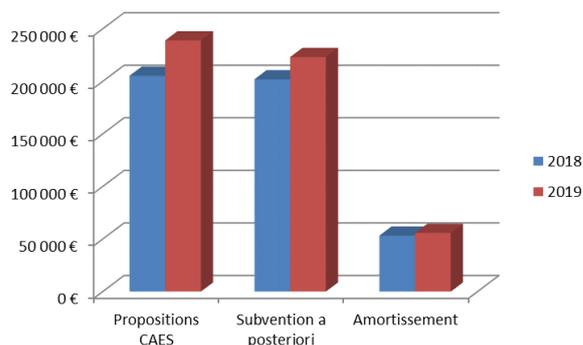


Sans l'aide du CAES, de nombreux agents Inserm actifs ou retraités et leur famille ne seraient pas partis en vacances en 2019.

En 2019, 769 ouvrants droits et leur famille soit 3570 personnes ont bénéficié d'une subvention pour un ou des séjours de vacances et le budget du secteur « Vacances » a été de 517 820 € (+ 12.4 % par rapport à 2018). L'augmentation de ce budget s'explique par la mise en place du subventionnement des modes pension et demi-pension pour les séjours subventionnés a posteriori en 2019.

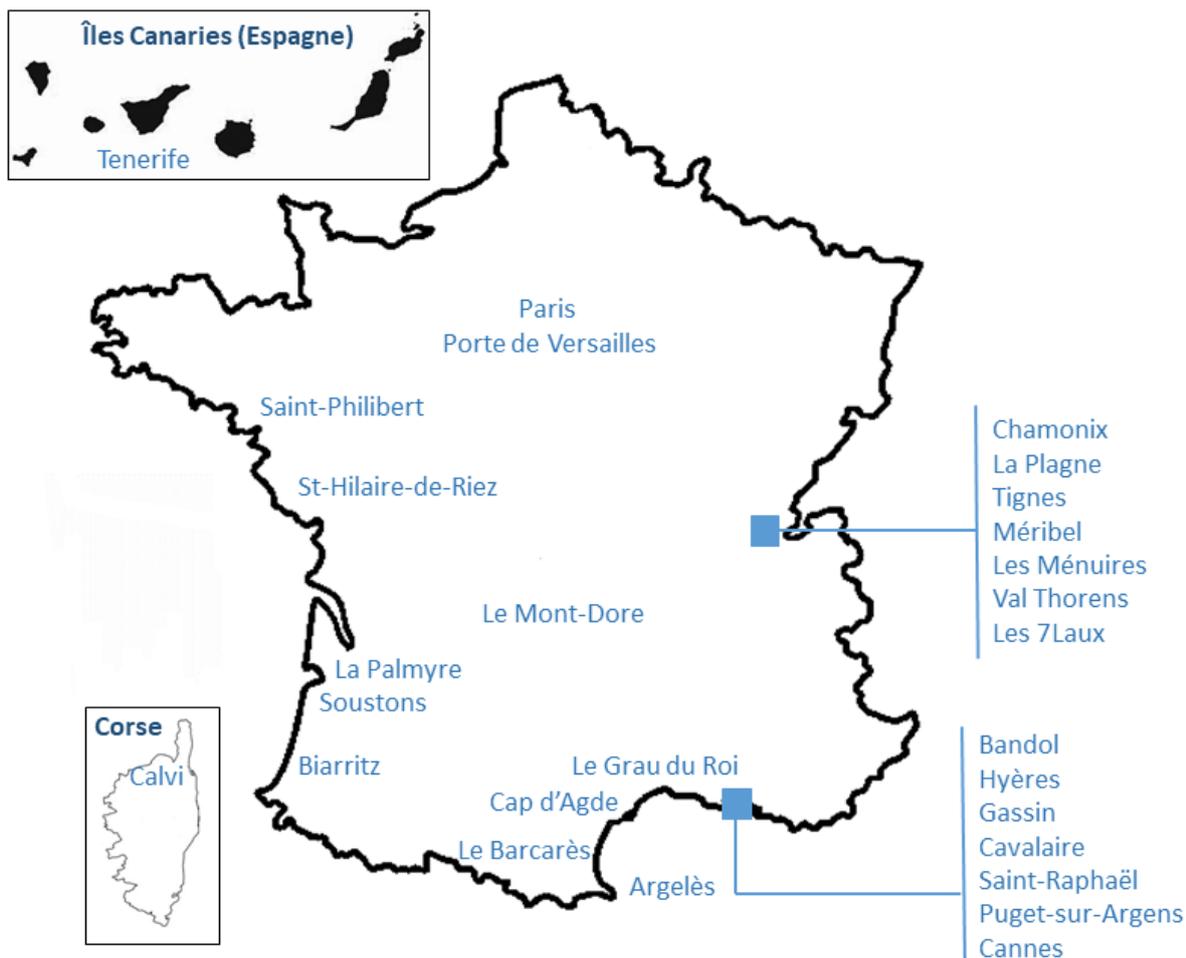


Répartition du nombre de dossiers par type d'aides



Comparatif du budget du secteur par type de dépenses

Découvrez le patrimoine du CAES Inserm



Nos **mobil-homes** sur la côte Atlantique sont situés à St Philibert (Morbihan) et St-Hilaire-de-Riez (Vendée) et sur la côte méditerranéenne, ils s'échelonnent d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées Orientales) à Gassin et Puget-sur-Argens (Var), en passant par Agde (Hérault) et le Grau du Roi (Gard). Ils sont tous climatisés depuis 2019.

Le patrimoine CAES comporte aussi des **appartements en multipropriétés dans différentes Sociétés Civiles Immobilières**.



Village de vacances « Le Lac Marin » à Soustons



Résidence Maeva « Les Allues » à Meribel



Résidence « La Villa Livia » à Cannes

Pour l'hiver, c'est bien sûr la montagne qui est privilégiée, avec des appartements dans les Alpes, même s'il vous est aussi possible de profiter du soleil d'hiver à Cannes, Bandol ou St Raphaël. L'été, nous vous proposons Biarritz sur la côte Atlantique, Le Barcarès dans les Pyrénées Orientales ainsi que 4 destinations dans le Var (Cavalaire, St Raphaël, Hyères, Bandol) sans oublier Cannes et sa croisette. Nous allons même au-delà de nos frontières avec un appartement sur l'île de Tenerife.

Le CAES possède aussi des **parts sociales dans plusieurs villages de vacances** : en Auvergne au Mont-Dore, sur l'Atlantique à Soustons et La Palmyre, à la montagne à Chamonix et en Isère aux 7 Laux et même en Corse à Calvi.

Secteur Retraités

Responsable : Nicole Lacaze

Gestionnaire : Soraya Louahchi

Web: <http://caes.inserm.fr/fr/retraites/>

Courriel : retraites.caes@inserm.fr Tel : 01 82 53 34 37



Le Secteur Retraités continue en 2019 à être un secteur très dynamique !

Le secteur retraités se renouvelle, nos **aînées participant** moins aux expositions mais de nouveaux jeunes retraités dynamiques viennent nous rejoindre. Nos 2 activités « phares » sont toujours les Retrouvailles ou nous retrouvons avec plaisir nos amis des régions et le **repas de fin d'année assorti d'une visite**.

L'année 2019 a été très perturbée par des blocages du aux gilets jaunes et les grèves de transport. Les expositions de fin d'année ont dû être annulées et la **sortie visite/repas** fortement impactée. Les randonnées mensuelles continuent à réunir entre 15 et 20 personnes tous les mois, la randonnée en étoile est très appréciée. **Des moments de rencontres et de partage illustrés par les photos ci-dessous. Elles reflètent assez bien la bonne ambiance qui règne au sein du groupe.**



Cité Episcopale de Meaux



Randonnée dans le Dauphiné



Retrouvailles 2019
Visite de Figeac

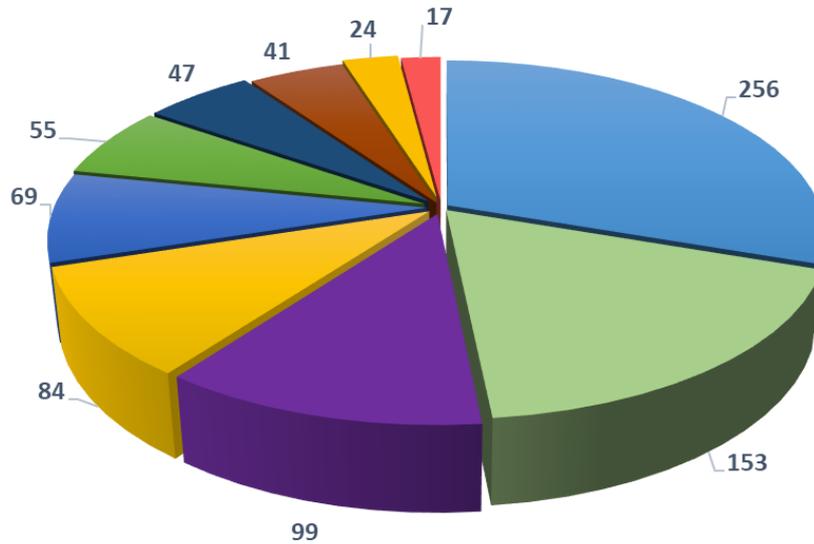


Les Rois de la Galette 2019



Les Rois – Retrouvailles 2019

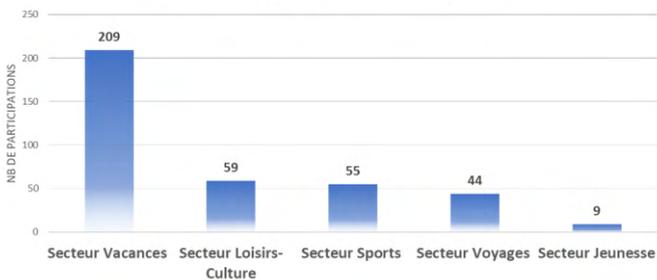
Participation des Retraités par activité



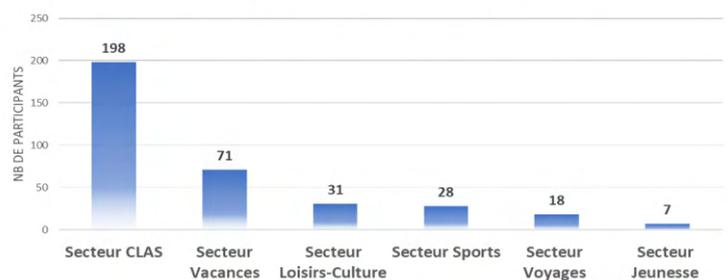
- Expositions - 92 participants
- Rando. Mensuelles - 36 participants
- Conférences - 60 participants
- Sorties culturelles - 56 participants
- Théâtre / Spectacle - 50 participants
- Retrouvailles - 55 participants
- Repas fin d'année - 47 participants
- Galette - 41 participants
- Randonnée en étoile - 24 participants
- Cartes musées - 17 participants

Les retraités participent aussi aux autres secteurs du CAES

Répartition des participations dans les autres secteurs du CAES



Répartition des participants dans les autres secteurs du CAES



Randonnée mensuelle



Randonnée mensuelle

Secteur Sports

Responsable : Olivier Lefebvre

Gestionnaire : Sylvie Dupuy

Web: <http://caes.inserm.fr/fr/sports/>

Courriel : sport.caes@inserm.fr Tel : 01 82 53 34 40



Besoins de nature et de dépenser son énergie: le secteur Sports est là pour vous

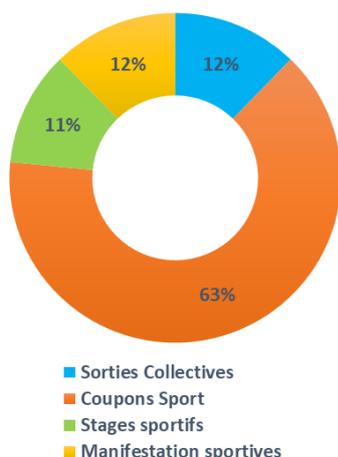
À l'heure où je rédige ce bilan du Secteur Sport pour l'année 2019, nous sommes au tout début du déconfinement, tous je pense, en manque d'activités sportives, autres qu'autour de notre lieu d'habitation, qui maintenant ne connaît plus aucun secret pour nous. Durant ce temps si particulier d'isolement, nous nous prenions à rêver à des sorties natures, que nous avons envie d'accomplir mais que, faute de temps, de volontés parfois, nous n'avions pas réalisé.

C'est ce que nous constatons à posteriori avec les activités collectives que nous vous avons proposé en 2019, où sur 7 propositions, 3 ont dû être annulé fautes de participants : une randonnée dans le Dauphiné, une sortie ski nordique dans le Jura et une sortie kayak à Venise. A propos de Venise, vous avez sans doute vu ces images de sa lagune où en quelques semaines, les eaux sont redevenues limpides et ce serait génial si on pouvait y faire du kayak maintenant ! Bref tout cela pour vous dire qu'à l'heure où vous lirez ces lignes, nous serons normalement bien avancés dans cette phase de déconfinement, aussi ne remettez pas au lendemain vos projets car, maintenant vous le savez, on ne sait vraiment pas de quoi l'avenir peut être fait.



Un aperçu de la découverte de la Loire à vélo
au mois de Juin.

Répartitions Budget Sport 2019



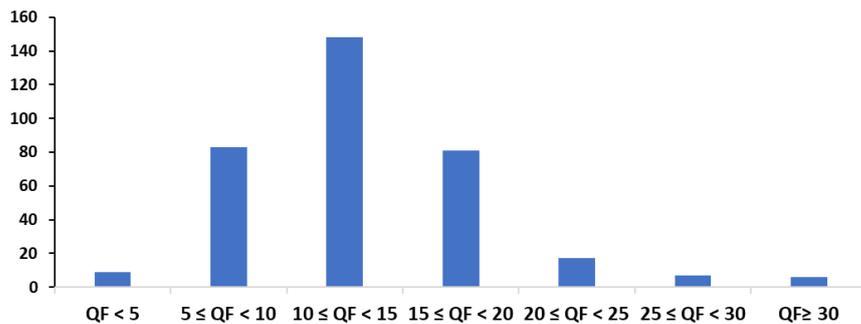
Trêve de philosophie, quelques mots concernant la manière dont nous organisons le secteur sport et sur le bilan Sport de 2019. Le budget du secteurs Sport est fluctuant d'une année à l'autre et il était de 46 000 € en 2019, dont une majeure partie, 63 %, est dédiée à la subvention de coupons sports, pour 303 dossiers traités et 471 participants. Le CAES marque là sa volonté de favoriser la pratique d'un sport individuel ou collectif au sein de votre famille.

Deuxième poste budgétaire, la subvention à posteriori qui se répartie en deux lignes, les stages/séjours sportifs (11 % du budget) et les inscriptions aux compétitions/événements sportifs (12 % du budget). En 2019, c'est 79 dossiers et 83 participants qui en ont bénéficié.

Enfin dernier poste, les propositions sportives collectives que nous vous proposons et dont le succès est très fluctuant d'une année sur l'autre et plutôt en demi-teinte en 2019, comme je l'ai déjà évoqué plus haut. Avec 12 % du budget, nous avons pu vous proposer une randonnée sur le célèbre chemin de Compostelle, une découverte à vélo des bords de la Loire et 2 activités marines avec un défi voile et une croisière aux Baléares. Vous avez été 36 participants à nos propositions.

Globalement en 2019, vous avez été 590 participants sportifs soit presque 12 % sur la totalité des participants aux activités du CAES, avec une répartition en fonction de votre QF, qui indique que ce sont surtout les personnes aux petits QF qui sont les plus grands bénéficiaires.

Répartitions des participants en fonction du QF (en k€)



Enfin comme chaque année, vous êtes une majorité de femmes à plus de 71 % à utiliser ce secteur.
Bravo à vous !

Quelques images de cette année 2019 !

Plus sauvage qu'il n'y paraît et si accueillante au printemps, la plus grande île des Baléares, Majorque nous a accueilli avec un beau soleil d'avril. Cette croisière de 10 jours a pu emmener 20 personnes sur 2 bateaux pour découvrir sa côte la plus sauvage à l'ouest, l'île de Cabrera, la ville de Palma et sa somptueuse cathédrale.



Fin mai, un groupe a marché dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne de Logroo à Burgos. Chacun marche à son rythme, chacun fait son chemin en découvrant des trésors de la nature à l'état brut qui invitent à l'humilité et à la contemplation. Les paysages des plaines, vignobles, collines, villages avec leur patrimoine magnifique, sans oublier la végétation exubérante du printemps défilent et ne se ressemblent pas. Tout ceci nous donne la force nécessaire pour continuer jusqu'à Saint-Jacques!

« Nous étions six. Six à former un équipage pour porter les couleurs de l'INSERM au Challenge Voile de la Recherche organisé par le CAES CNRS, au Crouesty, a bord d'un First 31.7 de location affrété par le CAES INSERM pour ce week-end de régates. Une quinzaine de laboratoires participent à ce Challenge. Sur les pontons l'ambiance est chaleureuse, sur l'eau c'est à couteaux tirés, nonobstant la courtoisie qui reste la règle. Le vent était au rendez-vous, parfois faible, obligeant à la finesse de réglages et à la promptitude des manœuvres, parfois musclé, avec rafales, et là il faut tenir la bête, le First31.7 ayant une tendance aux aulofées et à "passer sur sa barre". Un des meilleurs souvenirs que nous rapporterons sera cette manche de nuit avec un long bord sous spi et sous la lune... Magique. » Guillaume Jehenne - Rennes



Responsable : Céline Lépine

Gestionnaire : Soraya Louahchi

Web: <http://caes.inserm.fr/fr/secteur>

Courriel : loisirs-culture.caes@inserm.fr Tel : 01 82 53 34 37

LOISIRS Théâtre
ECHANGES
Culture Opéra
FESTIVALS Gastronomies Salon
expositions Rencontres visites

Vous avez été nombreux à participer aux activités proposées par le secteur Loisirs-Culture. Pour un bon nombre d'entre vous, soit 40 %, c'était votre première demande avec notre secteur ! Merci pour votre confiance !

Le secteur « Loisirs et Culture » a pour objectif de proposer aux agents actifs et retraités de l'Inserm et à leur famille, des activités culturelles ou/et de loisirs (spectacles, musées, expositions...), ainsi que des séjours en France, dans des villes européennes ou à l'étranger, avec des subventions, pour permettre à de nombreuses personnes de participer et/ou découvrir de nouveaux horizons.

En 2019, les choix de la commission « Loisirs et Culture » ont encore rencontré un franc succès avec 409 participants (583 participations).



Le week-end de **Naples à Capri** (40 participants) qui s'est déroulé du 1er au 4 juin a été une belle surprise pour les agents. La ville est appréciée pour son authenticité, Naples est vivante, chaleureuse et colorée. Au programme, visite des galeries souterraines de la ville, endroit fascinant situé à 40 mètres de profondeur, puis les agents ont pu découvrir à leur rythme le centre historique de Naples qui est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Les participants ont pu remonter le temps sur le site de Pompéi, ville de l'empire romain qui a été détruite par l'éruption volcanique du Vésuve en

l'an 79 après J.-C. Dernière escale sur l'île de Capri pour y découvrir Anacapri, petit village aux maisons en pierre blanchies à la chaux.

Le séjour en **Castille de Madrid à Tolède** (40 participants) qui a eu lieu du 12 au 14 octobre a aussi été très demandé, de ce fait, nous avons dû appliquer nos règles de sélection pour respecter le budget annuel du secteur. Cette destination était un des « coup de cœur » avec une subvention de 35 à 85%. Lors de ces journées, les personnels et leur famille ont pu découvrir la capitale espagnole, Madrid l'imposante par sa grandeur et sa richesse culturelle avec le prestigieux musée du Prado.



Découverte ensuite de Tolède, ville aux trois religions du Livre, qui est sans aucun doute le témoin de l'histoire religieuse et politique de l'Espagne : mêlant églises, mosquées et synagogues.

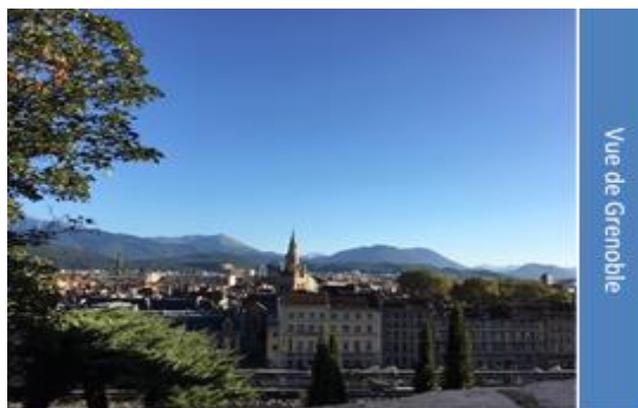




Château de Castelnaud

Cette année, les familles ont pu découvrir le **Périgord noir** (26 participants dont 8 enfants) berceau de la préhistoire. Le temps d'un week-end ces familles ont pu apprécier ses différents trésors : grottes préhistoriques et sites troglodytes, villages médiévaux et bastides, châteaux dominant les vallées, les abbayes, les églises romanes... Ce séjour a été apprécié pour ses qualités en matière de visites. Deux guides étaient à l'écoute du groupe, celui-ci était très sympathique, intergénérationnel. Par ailleurs il y eu une bonne entente du groupe. L'hébergement et le cadre était très agréable, tranquille et reposant.

Comme chaque année, un CLAS régional propose un programme de découverte de leur ville. Pour 2019, le **CLAS de Grenoble**, nous a accueillis du 27 au 29 septembre, avec notamment une visite de l'ancien fort militaire de la Bastille édifié au XIXe siècle. Une trentaine de participants associés à des agents grenoblois ont été étonnés par la richesse du centre historique de la ville qui a plus de mille ans d'histoire, avec par exemple l'appartement natal de Stendhal. Ces week-ends CLAS, permettent de faire découvrir aux agents et à leur famille, des villes méconnues du grand public avec son panel historique.



Vue de Grenoble



« Festival des Lanternes » de Gaillac

Pour la fin d'année, nous avons décidé de vous émerveiller en vous faisant découvrir des sites remarquables avec cette ambiance particulière de Noël. Pour cela, nous avons proposé une billetterie sur toute la France, afin de favoriser un maximum de personnes ne faisant pas partie de la capitale : Jardin des plantes (Paris) : 143 billets / Château de Septème (Lyon) : 46 billets / Château de Selles sur Cher (Selles sur Cher) : 5 billets / Carrières de Lumières (Les Baux de Provence) : 5 billets / Château du Haut-Koenigsbourg (Orschwiller) : 4 billets / Festival des Lanternes (Gaillac) : 4 billets

Le secteur « Loisirs et Culture », c'est aussi des loisirs de proximité avec :

- la subvention des spectacles opéras/ballets qui ont encore séduit cette année dont l'objectif était de faire découvrir l'opéra aux familles (67 personnes) à Paris,
- la subvention festival (155 personnes),
- le Pass monuments (22 pass) permettant de faciliter la visite de nombreux monuments historiques de notre pays.



Grenoble

Cette année sur 584 participations, 245 n'avaient jamais bénéficié de la subvention d'une des activités secteur « Loisirs-Culture ».

Secteur Solidarité

Responsable : Sandra Murcia

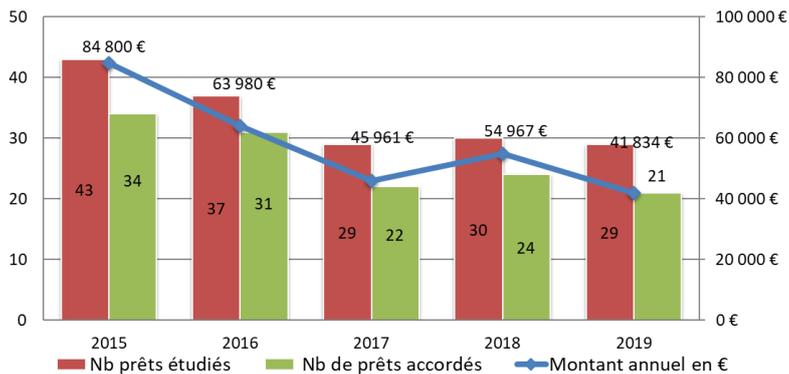
Gestionnaire : Sylvie Dupuy

Web: <http://caes.inserm.fr/fr/solidarites/>

Courriel : sylvie.dupuy@inserm.fr Tel : 01 82 53 34 40

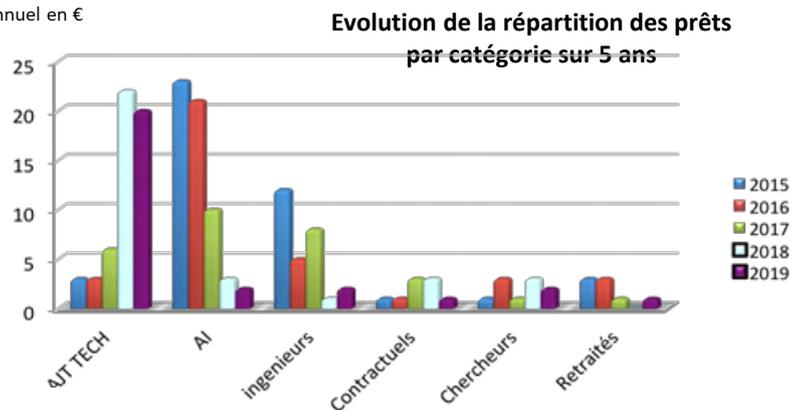


Si les aléas de la vie vous mettent momentanément en difficulté financière, le CAES vous propose une aide sous la forme de prêt solidarité (à 0% d'intérêt) ou des subventions exceptionnelles pour vous faciliter l'accès aux prestations proposées par le CAES

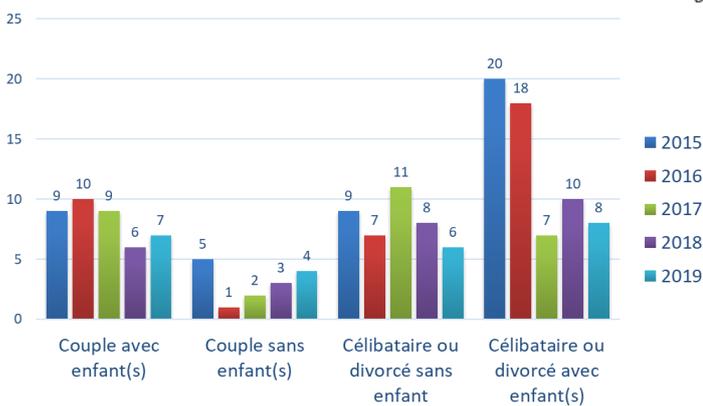


La commission solidarité a étudié, en 2019, 29 dossiers dont 21 ont été acceptés pour une somme totale de 41 834 €. Nous pouvons constater une baisse peu significative de demande par rapport à 2018 (30) et pratiquement équivalente en nombres de prêt attribués (24). Un nombre égal de prêts étudiés à celui de 2017.

En 2019, nous pouvons noter une augmentation significative des demandes d'agents de catégorie A (Ingénieurs) alors que les catégories B et C restent stables. Le pourcentage des demandes des retraités, même s'il reste faible (3,57 %) revient à un niveau équivalent à 2017 après une année 2018 à 0 %.



Nous pouvons noter une stabilité sur les 3 dernières années. Cependant, une légère augmentation des dossiers pour les couples avec ou sans enfant et une baisse pour les célibataires avec ou sans enfant. En 2019, les demandes dues à des problèmes financiers rencontrés par les agents ont augmentées significativement (de 24 à 28 %). Sont apparus également, comparé à 2017 et 2018, des problèmes financiers liés au surendettement ou/et au rachat de crédit. A noter une baisse significative de demande de prêts suite à une séparation ou un divorce (28 % en 2018 contre 7 % en 2019).



Evolution de la répartition des prêts par situations familiales sur 5 ans

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

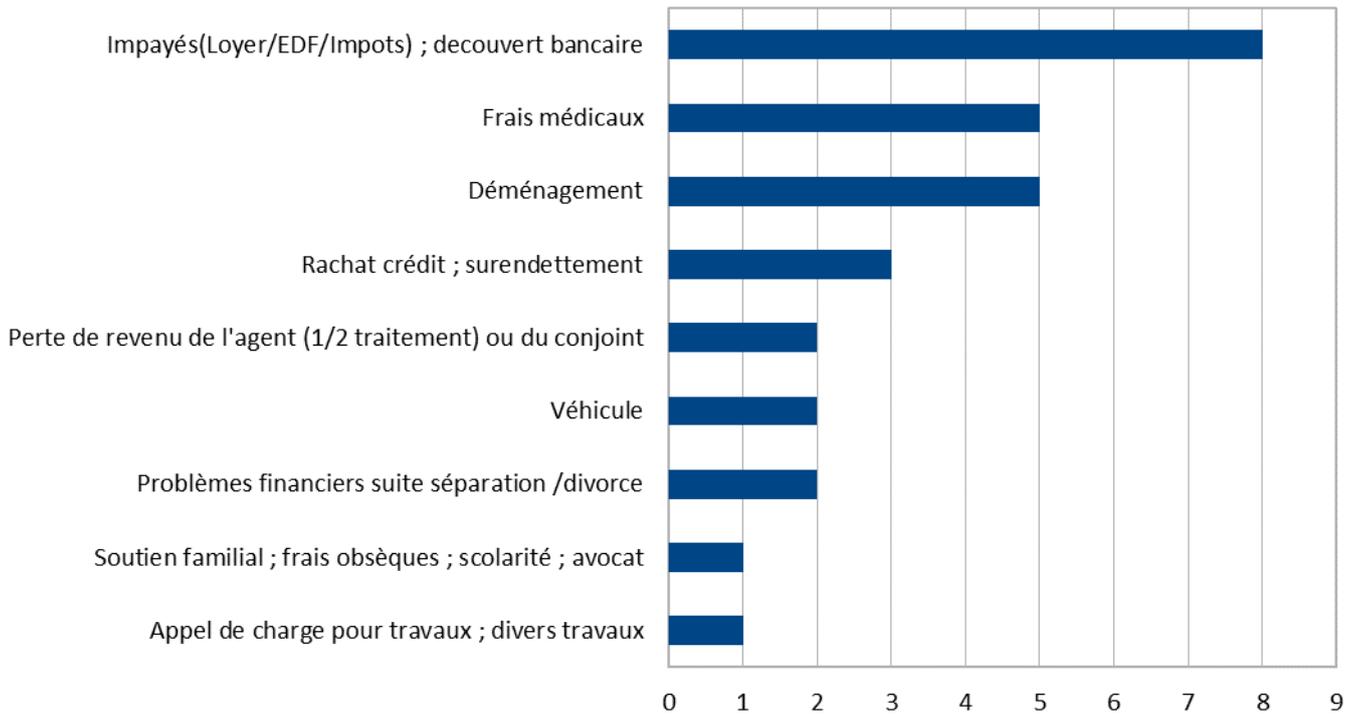
La commission a également étudié et accepté 6 dossiers pour des subventions exceptionnelles, pour la somme de 10 714,73 €. Cela a permis à des agents de partir en vacances ou de faire partir leurs enfants en colonie.

A noter : cette année il n'y a pas de départ pour les Journées à La Mer avec Enpartance.

Nous observons une augmentation significative des demandes de subventions exceptionnelles, nous revenons à un montant annuel presque équivalent à celui de 2015.

En 2019, il est à noter une nette augmentation des subventions pour un nombre de dossier presque équivalent. Ceci est dû à l'octroi de subventions (4/6) en faveur de familles avec une personne en situation de handicap au sein du foyer (coût élevé des prestations).

Problématiques à l'origine de la demande pour 2019



En effet, depuis janvier 2018 il existe des dispositifs en faveur des familles avec une personne en situation de handicap au sein du foyer. Vous trouverez les détails du dispositif sur le site web du CAES, Rubrique Solidarité, onglet Handicap. En 2019, 3 dossiers de subvention exceptionnelle à 85 % étaient en relation avec le handicap.

Un adulte ou un enfant de votre famille est handicapé avec un **taux d'incapacité égal ou supérieur à 50%**, vous pouvez prétendre à des aides spécifiques du CAES Inserm :

- **Une ½ part supplémentaire** pour le calcul du quotient familial du CAES Inserm sur présentation de l'attestation de reconnaissance de la **Maison Départementale des personnes Handicapées avec un taux d'incapacité égale ou supérieur à 50 %**.
- **Le déplafonnement** du montant annuel des subventions pour ces familles.
- **La conservation du statut d'Ayant Droit** pour les enfants en situation de handicap ayant un **taux d'incapacité égale ou supérieur à 50 %** sans limite d'âge tant qu'ils sont à charge fiscalement de l'ouvrant droit.
- **Une part pour les ascendants handicapés** rattachés au foyer fiscal de l'ouvrant droit.

Secteur solidarité :

- le **prêt-solidarité** 0 % d'intérêt peut atteindre un montant de **5 000 €** avec un remboursement sur 72 mois, pour l'achat de matériel ou les aménagements spécifiques liés au handicap.

Secteur Vacances :

- des subventions a posteriori pour des séjours en France avec des organismes adaptés à votre handicap même s'ils ne sont pas agréés par le CAES, avec le maintien du plafond journalier.
- Pour les séjours proposés sur le catalogue Vacances CAES, le calcul des subventions est appliqué sans plafond journalier.
- **l'APAJH** (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) est dorénavant sur la liste des organismes agréés pour les subventions a posteriori du secteur Vacances.

Secteur Jeunesse :

- des subventions a posteriori au taux majoré 20-70 % pour les colonies

À savoir :

Le handicap ne doit pas être un frein à la participation aux activités du CAES.

Des solutions peuvent toujours être envisagées.

En cas de nécessité un accompagnant extérieur peut être subventionné.

De plus, vous pouvez également obtenir un soutien financier par le bureau de la politique sociale de l'Inserm. Pour plus d'information, contactez l'assistante sociale (ASS) rattachée à votre délégation régionale.

Secteur Jeunesse

Responsables : Abdel-Kader Boulanouar et Christine Leste Lasserre.

Gestionnaires : Anne Athimon et Valery's Sainvil

Web: <http://caes.inserm.fr/fr/jeunesse/>

Courriel: jeunesse.caes@inserm.fr

Tel : 01 82 53 34 30 / 38



Au total le secteur Jeunesse a touché 1 169 agents sur un total de 1 796 qui ont fait appel au CAES, ce qui correspond à une proportion de près de 66 %

Le secteur Jeunesse subventionne des nombreuses activités de séjours et de loisirs pour les jeunes âgés de 0 jusqu'à 20 ans révolus. Le secteur Jeunesse est divisé en deux sous-secteurs, Jeunesse I et Jeunesse II :

- **Jeunesse I :** Gère les colonies de vacances en proposant des catalogues CAES de séjours sélectionnés par la commission ainsi que les séjours hors catalogue, les séjours scolaires, les séjours de colonie choisis par les parents, le camping, les auberges de jeunesse, et d'autres subventions.
- **Jeunesse II :** Les activités sportives culturelles et de loisirs (ASCL) réalisées par les enfants en période scolaire, les activités de loisirs sans hébergement (ALSH), les compétitions sportives et séjours mini-camps. Ces sous-secteurs représentent ce qui était dénommé précédemment « Périscolaire » et « Centres de loisirs ».



Budget

Le budget total du secteur Jeunesse en 2019 est de 468 265 €, en baisse de 27 917 € par rapport à 2018. Pour avoir une idée de l'importance de la baisse et éventuellement avoir une explication, nous avons examiné le budget des 5 dernières années de 2015 à 2019.

	Budget 2015	Budget 2016	Budget 2017	Budget 2018	Moyenne 2015-2017	Budget 2019
Jeunesse I	230,18 k€	231,74 k€	248,60 k€	269,51 k€	236,84 k€	260,23 k€
Jeunesse II	203,42 k€	229,44 k€	212,14 k€	226,67 k€	215,00 k€	208,03 k€
Total	433,60 k€	461,18 k€	460,74 k€	496,18 k€	451,84 k€	468,26 k€



L'année 2018 par rapport aux autres années a été une année exceptionnelle. Au total, nous avons frôlé les 500 000 € (496 182 €). La baisse en 2019 par rapport à 2018 n'est donc pas étonnante, avec les remarques suivantes:

- Pour **Jeunesse I**, la baisse est de 9 282 €, ce qui rentre dans les fluctuations normales de ce budget. De plus si on compare à la moyenne des 3 années 2015, 2016, 2017 (on exclut 2018) on a une augmentation conséquente de 23 391 €.

- Pour **Jeunesse II**, la baisse est plus importante: elle est de 18 634 € provenant essentiellement de ASCL (16 935 €). Cette baisse est peut-être anormale. La dépense a été de près de 7 000 € de moins que la dépense moyenne 2015-2017. Elle s'explique par le transfert des traitements des subventions de fin 2019/début 2020 vers 2020 puisque les activités ASCL qui vont de septembre à juin sont à cheval sur deux années. En effet, le montant des subventions fin 2019/début 2020 qui seront servies en 2020 est de 32 807 € alors qu'habituellement il est autour de 20 000 €.

Nombre de subventions servies



En 2019, le secteur Jeunesse a servi 946 subventions en Jeunesse I et 1 955 en Jeunesse II.

Ce nombre est légèrement inférieur à celui de 2018 pour Jeunesse I (baisse de 5 %) mais beaucoup plus inférieur pour Jeunesse II (baisse de 21 %). Ceci est cohérent avec la baisse de budget dépensé constatée plus haut.

Le nombre d'Ouvrants Droit est de 455 pour Jeunesse I et 714 pour Jeunesse II.

Subvention en fonction de la catégorie professionnelle

Il nous a paru intéressant d'examiner comment dans Jeunesse I, nos subventions se répartissent en fonction de la catégorie professionnelle. Nous avons choisi Jeunesse I parce que dans ce sous-secteur les activités coûtent plus chères que dans Jeunesse II et les différences entre catégories professionnelles devraient être les plus importantes.



Catégorie professionnelle	Nombre	Subv Tot	Subv Moy.	QF Moyen	Tx de subv Moyen
AJT	100	47 688,55 €	476,89 €	8140,08	62,59
T	53	23 525,67 €	443,88 €	9238,89	62,47
AI	94	28 632,41 €	304,60 €	14558,06	52,13
IE	166	44 453,92 €	267,79 €	13977,84	44,67
IR	76	18 369,83 €	241,71 €	15817,34	38,03
CR	271	56 688,84 €	209,18 €	15537,61	39,35
DR	75	18 162,30 €	242,16 €	17365,95	38,03



L'examen de ce tableau montre que la subvention moyenne diminue lorsqu'on monte vers les catégories les plus élevées. Encore plus intéressant nous constatons que le taux moyen de subvention est maximum, de plus de 62 %, pour les grades T et AJT et diminue pour les catégories plus élevées. Ceci prouve que nous remplissons bien notre rôle social en aidant plus les faibles revenus. Cependant ce taux de subvention reste quand même conséquent même pour les DR puisqu'il est de 38 %, ce qui est loin d'être négligeable. Notons que le taux moyen de subvention tous grades confondus est de près de 46 %. Il était de 47,5 % en 2018 et de 47,11 % en 2017.

Secteur Voyages

Responsable : Patrick Robert

Gestionnaire : Valery's Sainvil

Web: <http://caes.inserm.fr/fr/voyages/>

Courriel : voyages.caes@inserm.fr Tel : 01 82 53 34 38



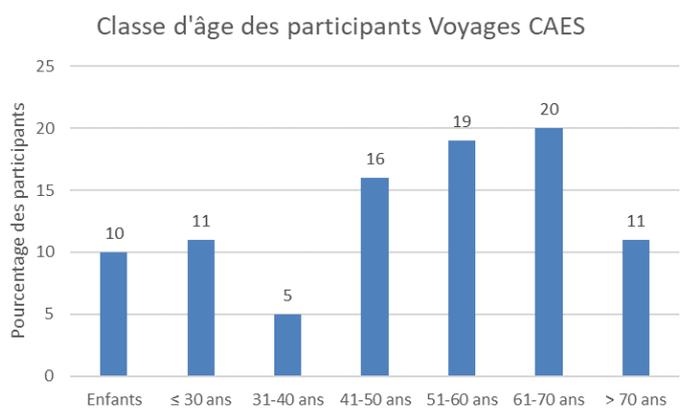
En 2019, 254 personnes ont bénéficié des offres proposées par le secteur Voyages du CAES : voyages CAES ou voyages autonomes



En 2019, le CAES proposait de découvrir l'Inde du Nord et la fête Sikh de Hola Mohalla Est durant le mois de Chet dans le calendrier sikh, mars dans notre calendrier. En Mai, deux groupes ont pu découvrir l'Afrique du Sud comprenant la visite du Musée de l'Apartheid et le parc Kruger entre-autre et durant les fêtes de fin d'année la Laponie. 92 personnes ont bénéficié de ces destinations : 54 agents et 38 ayants-droits pour un coût CAES total de 64 639,71 €, soit un coût moyen de 702,61 € par voyageur.

En fonction des destinations le taux moyen de subvention variait de 34,32 % pour l'Inde, 32,12 % pour l'Afrique du Sud et 42,77 % pour la Laponie (voyage à destination des familles).

L'âge moyen des participants aux voyages CAES est de 59 ans pour l'Inde du Nord, 55 ans pour l'Afrique du Sud, et de 39 ans pour la Laponie. Les enfants représentent 10,87 % des voyageurs.

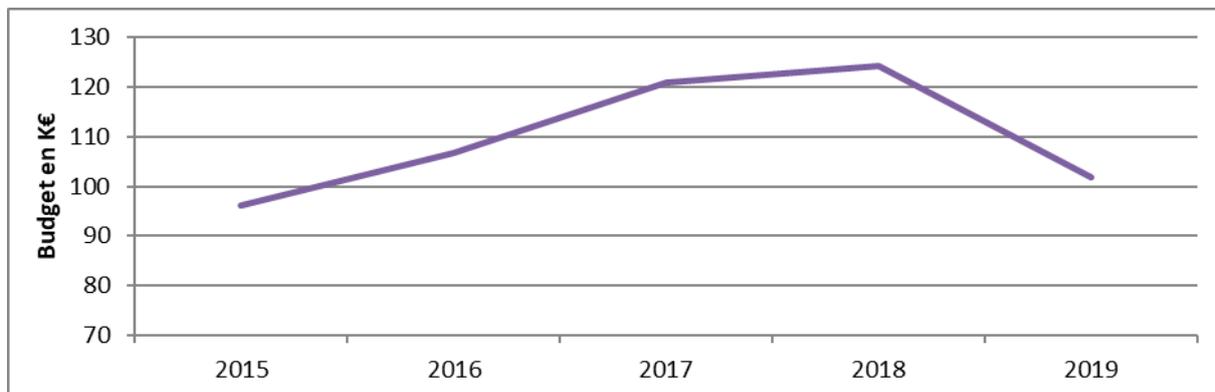


La subvention voyages autonomes rencontre un succès toujours égal, 247 agents Inserm avaient initialement une demande de subventionnement pour 466 voyageurs au total. Trente-sept agents représentant 109 voyageurs ont bénéficié de cette subvention pour un coût CAES de 37 804,22 € soit un coût CAES moyen de 346,83 €/personne. Les enfants représentent 44 % des voyageurs.

Les voyages autonomes sont la forme de voyage plébiscités par les familles, il faut noter que la subvention voyage autonome ne prend en charge que le transport aérien. Par ailleurs en 2019, plusieurs agents sélectionnés pour cette subvention ont été contraints d'annuler leurs voyages et parfois de manière tardive ce qui n'a pas permis de repêcher en temps utile d'autres agents classés sur la liste complémentaire.

Au final en 2019 le budget du secteur voyage a subi un fléchissement par rapport aux années précédentes.





Évolution de 2015 à 2019 du budget du secteur voyage (Voyages groupes et Autonomes)

L'étude des classes d'âge des participants montre une augmentation des départs en famille tout autant pour les voyages CAES que pour les voyages autonomes. De manière similaire, et pour les mêmes catégories de voyages les classes d'âge concernant les personnels en activité (≤ 30 ans et 31-40 ans) sont également prépondérantes : elles correspondent aux personnels en début de carrière avec des charges de familles et au reste à vivre les plus bas. Les personnels en milieu de carrière et les retraités sont majoritaires en ce qui concerne l'activité voyage CAES.



Billetterie en ligne



Nous avons travaillé dès 2018, en collaboration avec les CLAS, à la mise en place d'une nouvelle billetterie, que nous souhaitons ouverte à tous les ouvrants droit et offrant un choix beaucoup plus large et diversifié que ce que nous pouvions vous proposer avec l'aide des CLAS.

Cette billetterie individuelle en ligne a été lancée fin janvier 2019. Elle donne accès à une offre très large de billets à tarifs « collectivités » pour diverses activités : cinéma, théâtre, concerts, salles de sport, parcs d'attractions, salons, rencontres sportives, etc.

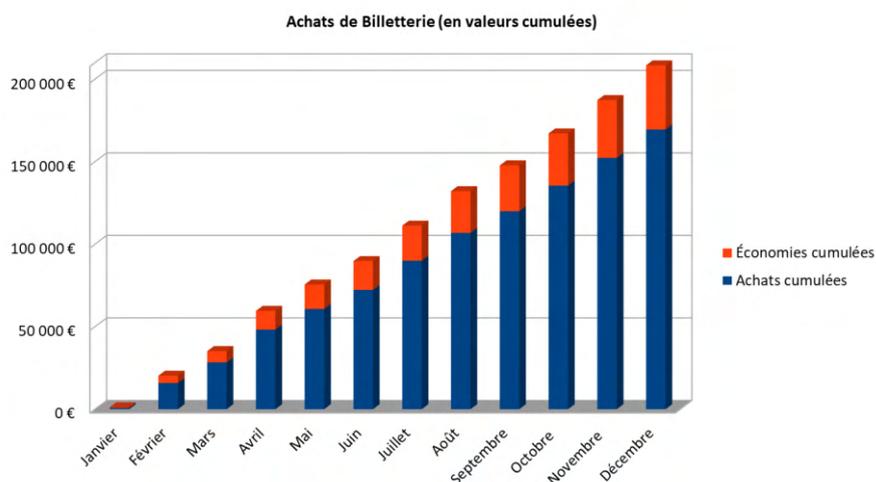


Grâce à cette billetterie, tous les ouvrants droits du CAES peuvent désormais commander leur billet en ligne de manière dématérialisée.

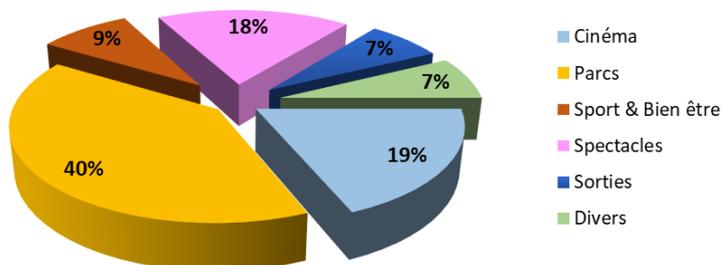
La dématérialisation des billets présente plusieurs avantages, et permet notamment :

- davantage de réactivité et de simplicité (plus besoin de précommander ses billets, puis de les récupérer aux permanences du CLAS) ;
- d'avoir accès à un nombre de billets de manière illimitée ;
- de diminuer la charge de gestion des CLAS, permettant ainsi de dégager davantage de temps dédié à l'organisation d'activités collectives ;
- de réduire la charge de gestion pour le CAES, pour apporter davantage d'appui et d'aide aux CLAS.

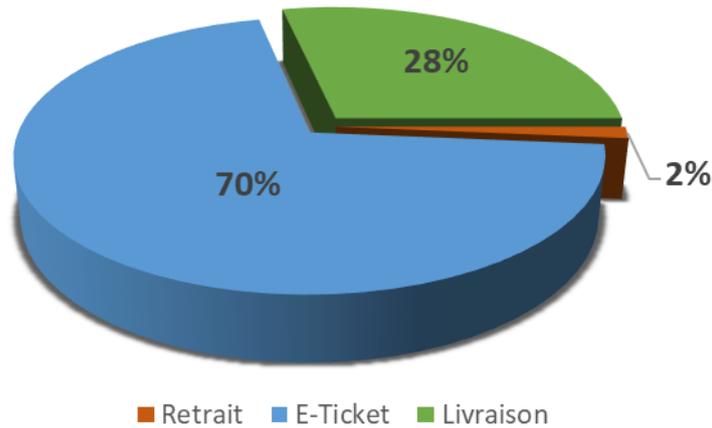
L'utilisation de cette billetterie a impliqué quelques changements d'habitudes, pas toujours aisés à appréhender, mais il a suffi de quelques mois pour que les agents Inserm se l'approprient. En moins d'un an, plus de 3500 agents ont utilisé au moins une fois la billetterie, pour un montant total d'achats de près de 170 000€ (et une économie réalisée d'un peu moins de 40 000€).



Les billets pour les parcs d'attractions (40 %), suivis par les entrées au cinéma (19 %) et les spectacles (18 %) constituent l'essentiel des achats de billetterie.



Soixante-dix pourcents des billets achetés sont des e-billets, alors que 28 % des achats sont livrés par la Poste, et seulement 1 % sont retirés en point-relais.



Un effort de communication a été fait pendant toute l'année 2019 pour vous montrer les meilleures offres dans toute la France.



Nouveauté

Bientôt, une application mobile, actuellement en phase de test, devrait faciliter encore l'utilisation de la billetterie et le rendre encore plus accessible.

Vous aurez notamment la possibilité d'acheter vos e-billets au dernier moment très facilement et rapidement sur le lieu et au moment-même où vous comptez les utiliser.





93 Avenue Fontainebleau
94270 LE KREMLIN BICÊTRE
<http://caes.inserm.fr/>